

## **AFRICITÉS 9**

### **LES VILLES INTERMÉDIAIRES AFRICAINES ET L'AGENDA 2063 DE L'UA**

1. Africités 9 aura lieu du 17 au 21 mai 2022, à Kisumu, au Kenya. La ville de Kisumu, avec 409,000 habitants au recensement de 2009, est la troisième ville du Kenya. C'est la première fois qu'Africités aura lieu dans une ville intermédiaire africaine. Africités 9 aura pour thème : La contribution des villes intermédiaires africaines à l'Agenda 2030 des Nations Unies et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Africités 9 s'inscrit dans la continuité des Africités précédents. Elle aura lieu dans une période de rupture marquée par la crise pandémique et la crise climatique.

2. Africités 9 mettra en avant le maillage des villes et des territoires qui constituent l'armature du continent. L'Afrique le seul continent dans lequel les maires de tous les pays du continent se réunissent, à l'invitation des Associations nationales des pouvoirs locaux des 54 pays africains et de leur organisation continentale, CGLU Afrique – Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique. Le Sommet Africités est la plus importante rencontre démocratique de l'Afrique, celle qui regroupe le plus d'élus du plus grand nombre de pays. Africités 8 avait réuni 8300 participants représentant plus de 77 pays, dont 53 pays africains et près de 3.000 élus locaux, maires et autres leaders des collectivités territoriales. Les élus locaux africains étaient près de 2500, ce qui représente près de 15% des 16 008 collectivités locales et régionales de l'Afrique. La légitimité d'Africités repose aussi sur l'ouverture de ses échanges à la société civile et à tous les réseaux d'acteurs : paysans, jeunes, femmes, syndicalistes, universitaires et chercheurs, entrepreneurs et hommes d'affaires. Tous ces acteurs, sans distinction d'opinion, se saisissent d'un même thème générique pour en présenter des éclairages pluriels.

3. Les Sommets Africités sont des éléments déterminants de la gouvernance africaine. C'est la rencontre la plus importante d'élus de toute l'Afrique ; une démarche démocratique de construction de l'unité africaine. Une gouvernance qui parte du niveau local pour renouveler l'échelle nationale et construire l'échelle continentale. La démarche d'Africités est de partir des conditions de vie des populations et de chercher à les améliorer. L'action des gouvernements locaux s'inscrit dans la vie quotidienne des habitants. Les quinze mille maires et les cinq cent mille conseillers municipaux, confrontés à la vie quotidienne des citoyens, sont l'une des voies du renouvellement de l'ensemble des responsables africains. Africités est leur espace de débats, de réflexion et de formation qui resitue les préoccupations locales dans une perspective africaine.

4. Les perspectives économiques 2020, élaborées par la Commission Économique pour l'Afrique, montrent une croissance intéressante (3,4%), même si elle est plus faible que la croissance décennale. Cependant il est à noter que les fortes inégalités relevées trahissent une croissance économique dont l'inclusivité est largement perfectible. Les reconfinements survenus dans certains pays laissent prévoir que la sortie de la pandémie est au meilleur des cas espérée pour mi-2022. Sur le plan économique, l'impact du Covid-19 risque d'entraîner une récession de l'ordre de ce que le monde a connu à la suite de la crise de 1920. Les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie, particulièrement le confinement, ont fait baisser du tiers à la moitié au moins la production de valeur ajoutée. Les implications économiques sont multiformes via les différentes relations entre les branches de l'activité économique : les faillites risquent de se faire en cascade compte tenu des relations amont et aval entre activités économiques. Enfin, l'effondrement du tourisme du prix du pétrole, des transferts financiers des migrants, et de l'aide au développement vont entraîner une forte récession des économies africaines. La réhabilitation économique de l'Afrique dépendra donc des mesures de relance post-covid.

5. L'Agenda 2063 de l'Union Africaine ambitionne une prospérité et un bien-être partagés, une unité et une intégration continentale. La contribution des villes est une des conditions de la réalisation de l'agenda

2063. La Croissance Inclusive et le Développement Durable passent par la transformation sociale, et par une amélioration du niveau et d'une qualité de vie élevés, autant de promesses qui ne peuvent être portées que par les villes, comme le reconnaît l'Agenda 2063. D'autre part, les ambitions africaines de modernisation de son agriculture et de renforcement de son secteur moderne pour plus d'emplois créés et de revenus générés sont intimement liées à l'urbanisation et au partage du travail entre milieu urbain et milieu rural. Quant au défi mondial du changement climatique, il ne peut être atteint que par la localisation des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

6. Par le développement local, la coopération décentralisée et l'établissement de réseaux d'échanges, les villes et territoires contribuent à la promotion de l'unité du continent et son développement à partir de la base. En montrant les vertus de l'intégration à la base, les collectivités territoriales demeurent l'échelle idéale pour insérer les populations à la dynamique de l'intégration en renforçant la coopération transfrontalière et la mutualisation des services et infrastructures de base. Elles préfigurent ainsi l'aboutissement du processus d'intégration, notamment la libre circulation des personnes et la mise en œuvre de stratégies transfrontalières de développement.

7. Les villes intermédiaires peuvent permettre d'ancrer durablement la culture de bonne gouvernance, de pratiques démocratiques, d'égalité entre les sexes, de respect des droits de l'homme, de justice et de l'État de droit. En effet, dans tous les pays africains, la mise en place de collectivités territoriales dotées de conseils et des exécutifs élus est la règle. Au-delà de l'élection des autorités locales, le passage du sens de la redevabilité des autorités nationales vers les autorités territoriales plus proches des populations et dont les performances au service des populations sont plus directement sous le contrôle de ces dernières qui sont en même temps électrices est une exigence claire. La gouvernance des affaires publiques devrait en conséquence s'en trouver améliorée. L'idée moderne de la décentralisation est indissociable du principe démocratique, qui est celui de la participation des populations à la gestion de leurs propres affaires, notamment à travers l'élection des conseils. Pour l'écrasante majorité des pays africains, la démocratie locale est la brique de base de la démocratie nationale. C'est ce qui justifie que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine ait adopté en juin 2014 la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

8. La démographie de l'Afrique conditionne son urbanisation. La taille de la population mondiale se situera entre 8,5 et 8,6 milliards en 2030, entre 9,4 et 10,1 milliards en 2050 et entre 9,4 et 12,7 milliards en 2100. Sur les 2,0 milliards de personnes supplémentaires qui pourraient s'ajouter à la population mondiale entre 2019 et 2050, 1,05 milliard (52 %) viendraient des pays d'Afrique subsaharienne. D'ici 2050, parmi les nouveaux urbains qui viendront s'ajouter à la population urbaine mondiale, 90 % de cette croissance se fera en Asie et en Afrique. Aujourd'hui, toutes les projections montrent que la population urbaine africaine avoisinera 1,2 milliards d'habitants en 2050, nourrie par cette forte augmentation globale de la population.

9. Les villes intermédiaires occupent une place stratégique dans l'urbanisation en Afrique. La tendance en cours et à venir indique que la majorité des nouveaux urbains iront s'installer dans des villes de moins de 500 000 habitants. Elles devraient absorber près de 2 nouveaux urbains sur trois. L'on comprend dès lors pourquoi les Villes Intermédiaires doivent être au cœur des agendas mondiaux et des stratégies de durabilité pour la planète. De l'application des agendas mondiaux dans les villes intermédiaires dépend l'atteinte ou non des objectifs poursuivis. Il est donc plus que jamais crucial de renforcer le rôle de ces villes intermédiaires dans le développement et l'intégration de l'Afrique. D'autre part, les villes intermédiaires sont un maillon essentiel dans la structuration de l'armature urbaine, faisant de l'Afrique urbaine de moins en moins le continent des capitales nationales, mais de plus en plus le continent des

viles intermédiaires qui doublent de population et de superficie tous les 10/15 ans et qui paradoxalement font l'objet de très peu d'attention de la part des politiques publiques.

10. Les villes intermédiaires en Afrique pèsent 30% de la population urbaine en 2015 selon l'étude Africapolis ; cette étude a identifié 1 348 villes intermédiaires qui regroupent 173 millions d'Africains. D'après Africapolis, le continent africain compte 26 villes intermédiaires de la tranche supérieure des villes intermédiaires, ayant entre 400 000 et 500 000 habitants et qui ne pèsent que 8% de la population des villes intermédiaires; et 783 villes intermédiaires de 50 000 habitants à 100 000 habitants qui abritent 58% de la population totale des villes intermédiaires. Ces 783 villes vont accueillir au moins la moitié des nouveaux urbains dans les 30 prochaines années; et 539 villes intermédiaires dont la population se situe entre 100 000 et 200 000 habitants et qui représentent 29% de la population des villes intermédiaires. Les différentes projections disponibles montrent que les villes intermédiaires contribuent à hauteur de 40% au PIB africain.

11. Les villes intermédiaires accompagnent la structuration de l'espace. Tandis que les grandes métropoles assurent la connexion de l'Afrique à la mondialisation, les villes intermédiaires structurent leur espace d'influence, équipent leurs territoires, renforcent les opportunités économiques et offrent des services publics locaux de base aux populations, accompagnant ainsi les mutations structurelles qui prennent corps dans leurs territoires. Elles sont aussi le support d'une convergence entre l'espace, l'écologie, l'économie et le social. Comme l'ont montré les études sur les économies locales pilotées par CGLU Afrique, les hommes produisent et consomment là où ils vivent et la manière dont ils produisent détermine largement le mode d'organisation sociale ainsi que le mode d'occupation et d'organisation de l'espace. Toute modification de l'une des composantes (peuplement, organisation sociale, occupation de l'espace) entraîne des transformations et la nécessité de rééquilibres. C'est pourquoi l'on peut dire que les dynamiques locales de peuplement, de développement économique, d'organisation socio-politique et spatiale, font système et expliquent le changement qui influence la vie locale.

12. Les villes intermédiaires sont au cœur de la transition écologique. Leur proximité avec l'hinterland rural les rend particulièrement sensibles à la relation avec la nature et à l'approche territoriale intégrée qui permet d'envisager un décroisement des approches sectorielles afin d'améliorer les relations horizontales favorisant les synergies entre secteurs dans l'objectif de diminuer le coût carbone des activités économiques et les prélèvements sur l'environnement naturel des territoires. Africités 8 avait mis l'accent sur la transition écologique, sociale et démocratique et la nécessité de prendre en compte cette articulation dans l'Agenda 2063. La prise en compte de l'écologie introduit une rupture dans les conceptions anciennes du développement économique et social; cette rupture est renforcée par l'impératif démocratique.

13. La crise pandémique ouvre une rupture. La conjonction de la crise climatique et de la crise pandémique marque le passage à une nouvelle période dont les conséquences, déjà visibles, vont prendre de plus en plus d'importance. La crise sanitaire a eu des effets considérables qui ne sont pas terminés. Les effets économiques et sociaux vont être considérables. Dans l'immédiat, elle concerne l'activité et la régression de la croissance avec ses effets sur le chômage massif et les changements dans le commerce et l'économie internationale. Pour le moment l'Afrique est relativement moins touchée par la pandémie du Covid-19 que les autres régions du monde. Les prévisions catastrophistes ne se sont pas réalisées. La pandémie du Covid-19 accélère sa progression, mais reste bien moins mortelle que sur les autres continents. Les raisons de la spécificité africaine peuvent aussi s'expliquer par la jeunesse de la population, la faiblesse de la densité de peuplement, une moindre mobilité des populations avec moins de déplacements et le faible taux de comorbidités aggravantes. L'hypothèse d'une possible protection grâce à une immunité préexistante est aussi avancée.

14. Les conséquences de la pandémie sur l'économie africaine seront dramatiques. La Banque mondiale prévoit une récession, inédite depuis vingt-cinq ans, comprise entre - 2 % et - 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2020, contre une croissance de 3,2 % prévue avant la pandémie. Le Fonds monétaire international (FMI) avait évoqué fin juin 2020 une récession de 3,2 % pour l'Afrique subsaharienne pour l'année 2020 et une baisse des revenus des habitants ramenés aux niveaux de 2010. Près de 50 millions d'Africains pourraient basculer dans l'extrême pauvreté en raison des conséquences économiques de la pandémie estime la BAD. La récession va s'accroître et toucher en 2020 quatre des cinq plus grandes économies d'Afrique : l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Algérie et le Maroc. La cinquième, l'Égypte, ainsi que des puissances économiques moyennes, aux économies relativement diversifiées, comme l'Éthiopie, le Kenya, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal résisteraient mieux. Enfin, la crise du coronavirus fait aussi peser un risque accru sur les dettes publiques des pays africains, avec des déficits budgétaires qui « devraient doubler » sur le continent, pour atteindre 8 % à 9 % du PIB, alors que « de nombreux pays africains ont abordé cette crise avec des ratios dette sur PIB élevés ».

15. L'élaboration d'une démarche stratégique africaine par rapport à la situation est urgente. La démarche stratégique implique de répondre à l'urgence en faisant face aux effets immédiats de la nouvelle situation. Elle implique aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'Afrique à partir des leçons que l'on peut en tirer. Il s'agit d'articuler dans cette démarche les leçons générales de la période et de la situation avec les contextes spécifiques qui composent la diversité de l'Afrique. Cette démarche devra se décliner à l'échelle du continent, à l'échelle de chaque pays africain, et à l'échelle des collectivités territoriales africaines. A l'échelle du continent, la démarche stratégique devra construire une vision commune et renforcer la coordination entre les États africains. A l'échelle de chaque pays, les politiques nationales vont être déterminantes ; elles doivent être réexaminées et coordonnées à l'aune des agendas mondiaux et africains et dans le cadre d'un approfondissement de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

16. La démarche locale nécessite de repenser l'aménagement des territoires à partir de l'action publique et de l'action citoyenne. A l'échelle des collectivités locales, on retrouve le lien avec les territoires et les institutions de proximité. Le confinement a démontré l'importance de l'ancrage local et du voisinage. La crise pandémique a aussi démontré la primauté de l'approche par les droits et l'égalité d'accès aux droits. Le droit à la santé a trouvé toute sa place. Le droit à l'éducation et à l'information est stratégique. Le droit au logement s'est révélé vital. Le droit au travail, à l'emploi et au revenu est essentiel. Le droit à la culture permet de faire société. Le droit et les obligations à la Nature et à l'environnement renvoient à l'obligation écologique. La planification et l'aménagement des territoires peuvent s'appuyer sur la dynamique de solidarité qui s'est renforcée pendant la crise pandémique. Les droits et les responsabilités correspondent à la définition d'une démocratie, des libertés et des solidarités.

17. Les villes intermédiaires vivent de leurs relations avec leurs hinterlands. La ville intermédiaire prolonge la petite ville qui se crée par le bas. La ville intermédiaire permet de relier le rural et l'urbain et de s'appuyer sur les différentes modernités de l'Afrique ; elle est critique dans toute stratégie de sécurité alimentaire. La ville intermédiaire est le lieu de localisation des activités exploitant les potentialités du territoire et des industries liées aux ressources des territoires. Le programme ECOLOC de CGLU Afrique a montré comment rendre visible une partie des activités informelles et construire des politiques locales d'investissement et d'entretien adaptées aux réalités locales et régionales et sous le contrôle des représentants des habitants et des institutions locales.

18. Africity est un sommet des leaders et élus des collectivités territoriales d'Afrique, organisé et animé par eux. Toutes les activités d'Africity sont menées en donnant une place principale aux leaders et élus

des collectivités territoriales. Chaque session comprend parmi ses panélistes, au moins deux leaders ou élus des collectivités territoriales d'Afrique, dont l'un préside la session. Chaque session propose des recommandations aux Maires, aux Ministres, aux partenaires de développement, aux institutions panafricaines. Toutes ces activités convergent vers les sessions politiques qui sont, les deux derniers jours, la conclusion d'Africités. Cinq rencontres politiques seront organisées. Il s'agit de l'assemblée des Maires, qui est l'Assemblée Générale de CGLU Afrique, de la rencontre des Ministres, de celle des institutions africaines, de celle des partenaires au développement, et du dialogue politique quadripartite entre Maires, Ministres, institutions africaines et partenaires au développement. En parallèle, un Forum Africain des Investissements organisera les rencontres des investisseurs, des acteurs économiques et des autorités locales africaines. Africités c'est aussi le Salon ouvert aux entreprises, aux institutions ou aux organisations qui leur permet d'exposer leurs produits, outils, savoir-faire aux donneurs d'ordre des collectivités territoriales d'Afrique.

19. Les sessions thématiques, les trois premiers jours d'Africités 9, seront consacrées à l'approfondissement des thématiques, autour des villes intermédiaires africaines, aux échanges et à l'élaboration des propositions. Environ 90 sessions, seront proposées aux participants au Sommet. Certaines de ces sessions sont proposées et organisées par les instances d'Africités 9 désignées par CGLU Afrique et les autorités kényanes. La plupart des autres sessions peuvent être proposées par les autorités locales, les institutions, et les associations. Les opérateurs d'une session désignent un animateur et un rapporteur. Une session dure trois heures ; elle est animée par quatre personnes dont deux élus locaux africains ; l'un des élus locaux africains préside la session.

Des recommandations destinées aux sessions politiques sont adoptées par la session. Des synthèses des recommandations sont préparées pour les sessions politiques.

20. Les sessions sont regroupées dans des ensembles qui organisent et structurent les contenus d'Africités 9. Des synthèses pour chacun des ensembles seront préparées pour les sessions politiques et pour les actes d'Africités 9.

Cinq ensembles de sessions concernent :

- la déclinaison de la thématique des villes intermédiaires
- les politiques et stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la contribution des villes intermédiaires à la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine
- la définition de coalitions avec les différentes catégories d'acteurs locaux dont le partenariat avec les villes intermédiaires est nécessaire à la contribution de ces dernières à la transformation structurelle du continent africain
- les sessions proposées par les autorités nationales et locales kényanes
- les sessions qui déclinent le programme de CGLU Afrique.

Cinq thèmes prioritaires font l'objet de Journées dédiées: les ensembles sont développés sur des thèmes prioritaires:

- Journée Climat
- Journée Femmes
- Journée Jeunesse
- Journée Migration et Diaspora
- Journée Culture
- Journée Planification urbaine.

Des moments forts de communication seront organisés pour chacun de ces thèmes prioritaires.

21. La déclinaison du thème central sur les villes intermédiaires africaines suivra l'ouverture officielle du sommet et une première intervention introductive du Sommet. Elle sera discutée dans cinq sessions :

- la situation et l'évolution des villes intermédiaires dans la dynamique d'urbanisation en Afrique
- la contribution des villes intermédiaires africaines dans la situation sanitaire et le développement soutenable de l'Afrique
- la réponse à la pandémie du COVID 19 et aux défis du post-COVID dans les villes intermédiaires africaines
- la prise en compte des besoins en investissements des villes intermédiaires africaines face à la pandémie du COVID et à ses prolongements ; les défis humains et financiers
- les villes intermédiaires africaines dans l'évolution urbaine, sociale et culturelle de l'Afrique.

22. Les politiques et stratégies des autorités locales prendront en compte :

- la planification et la programmation des villes intermédiaires
- le renforcement des ressources humaines et de l'administration des villes intermédiaires
- l'amélioration des politiques environnementales des villes intermédiaires
- l'inclusion sociale et l'égalité des genres dans les villes intermédiaires
- l'économie numérique et les systèmes informationnels dans les villes intermédiaires.

Cinq fonctions essentielles seront soulignées : nourrir les villes intermédiaires ; construire les villes intermédiaires ; assurer les services de base dans les villes intermédiaires ; entretenir les infrastructures et les services dans les villes intermédiaires ; administrer et organiser les villes intermédiaires.

23. Africités 9 définira et proposera un programme spécifique pour les villes intermédiaires africaines en partant de plusieurs propositions :

- La priorité est de relever le niveau de développement des villes intermédiaires africaines
- Les villes intermédiaires africaines peuvent renouveler les conceptions de l'aménagement et de la planification des territoires.
- les villes intermédiaires africaines peuvent garantir l'accès des populations aux services publics qui est déterminant
- Les villes intermédiaires africaines peuvent lier les services de base et les stratégies de développement.
- Les villes intermédiaires africaines peuvent concrétiser la priorité donnée à l'écologie
- Les villes intermédiaires africaines peuvent construire un nouveau modèle de rapports entre le rural et l'urbain.
- Les villes intermédiaires africaines peuvent être les supports des politiques d'industrialisation
- Les villes intermédiaires africaines sont à l'échelle de la démocratisation
- Les villes intermédiaires africaines expérimentent la décentralisation et la réforme globale de l'action publique
- Les villes intermédiaires africaines peuvent permettre la refonte des politiques publiques
- Les villes intermédiaires africaines sont au cœur des migrations et de leur compréhension.

24. Africités 9 s'inscrira dans les agendas mondiaux et panafricains. Africités 9 approfondira l'approche du Forum régional Afrique des villes intermédiaires organisé par CGLU et CGLU Afrique, en mai 2017 à Odienné en Côte d'Ivoire afin de faire le point de la mise en œuvre des agendas mondiaux dans les

viles intermédiaires. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui prennent la suite des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été définis en 2015 par la Communauté Internationale avec comme objectif de lutter contre la pauvreté. L'accord sur le Climat signé en décembre 2015 à Paris donne une place importante aux villes dans la lutte contre le changement climatique. Enfin, le nouvel agenda urbain, adopté par la Conférence 2016 des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui s'est tenue à Quito en 2016, a pour objectif de rendre les villes plus inclusives, plus sûres, plus résilientes et plus durables.

L'approfondissement du thème d'Africity-9 se traduira en quatre développements :

- un programme spécifique d'aménagement et de planification des villes intermédiaires
- une révision des méthodes de planification et d'aménagement en Afrique en partant du local et en s'appuyant sur la planification des villes intermédiaires
- une redéfinition de l'armature urbaine africaine donnant une plus grande visibilité aux villes intermédiaires africaines
- un recentrage du développement africain sur les territoires précisant les orientations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.